



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2015, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	06-1942-9	Numéro de version:	7.03
Date de révision:	06/02/2015	Annule et remplace la version du :	14/01/2014

Numéro de version Transport: 2.01 (14/08/2015)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M(TM) PRIMAIRE SCOTCH(TM) 2262-H

Numéros d'identification de produit

XT-8015-0123-7 XT-8015-1474-3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Pour utilisation industrielle.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la substance ou du mélange:

ADRESSE: 3M (Suisse) S.à r.l., Eggstrasse 93, 8803 Rüschlikon

Téléphone: 044 724 90 90

E-mail: innovation.ch@mmm.com

Site internet www.3m.com/ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Liquide inflammable, Catégorie 2 - Liq. Inflamm. 2; H225

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Cancérogène catégorie 2 - H351

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Principaux dangers:

Facilement inflammable; F; R11
Cancérogène; Carc. Cat. 3; R40
Irritant; Xi; R36
R66
R67

Pour le texte intégral des phrases R, voir l'article 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER:

Symboles::

SGH02 (Flamme) | SGH07 (Point d'exclamation) SGH08 (Danger pour la santé) |

Pictogrammes



Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
Butanone	78-93-3	30 - 60
Acétone	67-64-1	15 - 40
Tétrahydrofurane	109-99-9	1 - 5

MENTIONS DE DANGER:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation oculaire.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210A	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261A	Eviter de respirer les vapeurs.
P280E	Porter des gants de protection.

Intervention::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P370 + P378G	En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté aux liquides et les solides inflammables tel que un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

AUTRES INFORMATIONS

Dangers supplémentaires (statements)

3M(TM) PRIMAIRE SCOTCH(TM) 2262-H

EUH066

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

11% du mélange consiste en composants de toxicité aigue par voie orale inconnue.

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)**Symbole(s)**

Facilement inflammable



Xn Nocif

Contient:

Tétrahydrofuranne

Phrases de risque

R11 Facilement inflammable
 R36 Irritant pour les yeux.
 R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
 R40 Effet cancérogène suspecté - Preuves insuffisantes.

Conseils de prudence

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou sources d'étincelles - Ne pas fumer.
 S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Butanone	78-93-3	EINECS 201-159-0	30 - 60	F:R11; Xi:R36; R66; R67 (EU) Liq. inflam. 2, H225; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H336; EUH066 (CLP)
Acétone	67-64-1	EINECS 200-662-2	15 - 40	F:R11; Xi:R36; R66; R67 (EU) Liq. inflam. 2, H225; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H336; EUH066 (CLP)
Polymère acrylique	Confidentiel		7 - 13	
Tétrahydrofuranne	109-99-9	EINECS 203-726-8	1 - 5	Canc. Cat.3:R40; F:R11; Xi:R36-37; R19 (EU) Liq. inflam. 2, H225; EUH019; Irr. des yeux 2, H319; Carc. 2, H351; STOT SE 3, H335 (CLP)
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	EINECS 232-482-5	0,1 - 1	
Copolymère acrylonitrile-1,3-butadiène -	9010-81-5		0,1 - 1	

3M(TM) PRIMAIRE SCOTCH(TM) 2262-H

acide méthacrylique.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases de risques R et codes des mentions de danger H visées dans cette section. Veuillez svp vous référer à la section 15 pour les Notas applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: utiliser un agent d'extinction approprié pour les liquides inflammables tels que le dioxyde de carbone ou un produit chimique sec pour l'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas

3M(TM) PRIMAIRE SCOTCH(TM) 2262-H

utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de déversement important, ou dans un espace confiné, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, en conformité avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Attention! un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer l'inflammation ou l'explosion des gaz ou vapeurs dans l'aire de déversement, si l'on se trouve dans les limites d'explosivité dans l'air. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie. Un film de mousse approprié aqueuse (AFFF) est recommandé. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Reportez-vous aux sections 8 et 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage professionnel/industriel uniquement. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables. Mise à la terre/liaison équipotentille du récipient et du matériel de réception si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former une atmosphère dangereuse. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances au niveau du sol ou du plancher jusqu'à une source d'ignition et causer un retour de flamme.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Tétrahydrofurane	109-99-9	VME Suisse	VLEP (8h):150 mg/m ³ (50	Foetotoxique Groupe C,

Acétone	67-64-1	VME Suisse	ppm); VLCT(15 min.):300 mg/m3(100 ppm) VLEP (8 heures):1200 mg/m3(500 ppm);VLCT (15 minutes):2400 mg/m3(1000 ppm)	risque de pénétration percutanée
Butanone	78-93-3	VME Suisse	VLEP (8 heures): 590 mg/m3, 200 ppm; VLCT (15 min.) : 590 mg/m3, 200 ppm	Foetotoxique Groupe C, risque de pénétration percutanée

VME Suisse : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Paramètre	Milieu	Moment de prélèvement	Valeur	Mentions additionnelles
Tétrahydrofurane	109-99-9	Suisse VBT valeurs		Urine	b	2 mg/l	
Acétone	67-64-1	Suisse VBT valeurs		Urine	b	80 mg/l	
Butanone	78-93-3	Suisse VBT valeurs		Urine	b	5 mg/l	

Suisse VBT valeurs : Suisse VBT valeurs (Valeurs biologiques tolérables lieu de travail par la SUVA)

b: fin de l'exposition, de la période de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale de dilution et / ou une aspiration locale pour contrôler les expositions dans l'air sont en-dessous des limites d'expositions pertinentes et / ou contrôle de la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un équipement de protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/la main

Porter des gants de protection.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Épaisseur (mm)	Temps de pénétration
Caoutchouc butyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Non applicable.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Apparence/odeur:	Liquide transparent, odeur de cétone.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	≥ 56 °C [<i>Conditions: Acétone</i>]
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	-20 °C [<i>Méthode de test: Coupe fermée</i>]
Température d'inflammation spontanée	404 °C [<i>Conditions: Butanone</i>]
Limites d'inflammabilité (LEL)	1,8 %
Limites d'inflammabilité (UEL)	12,8 %
Pression de vapeur	$\leq 24\,664,6$ Pa [<i>@ 20 °C</i>]
Densité relative	0,89 [<i>Réf. Standard :Eau = 1</i>]
Hydrosolubilité	Légère (moins de 10 %)
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	1,9 [<i>Réf. Standard :éther = 1</i>]
Densité de vapeur	2,0 [<i>Réf. Standard :Air=1</i>]
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	0,5 - 1 Pa.s [<i>@ 23 °C</i>]
Densité	0,89 g/ml

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils:	656 g/l [<i>Méthode de test: Calcul selon SCAQMD 443.1</i>]
Teneur en matières volatiles:	80 - 90 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts):	656 g/l [<i>Méthode de test: Calcul selon SCAQMD 443.1</i>]

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Conditions à éviter:

Chaleur.

étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:**Substance****Condition**

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:**Les signes et symptômes d'exposition**

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure rougeurs, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:**Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:**

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.2 000 - 5 000

3M(TM) PRIMAIRE SCOTCH(TM) 2262-H

			mg/kg
Butanone	Dermale	Lapin	LD50 > 8 050 mg/kg
Butanone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 34,5 mg/l
Butanone	Ingestion	Rat	LD50 2 737 mg/kg
Acétone	Dermale	Lapin	LD50 > 15 688 mg/kg
Acétone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 76 mg/l
Acétone	Ingestion	Rat	LD50 5 800 mg/kg
Tétrahydrofuranne	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Tétrahydrofuranne	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 54 mg/l
Tétrahydrofuranne	Ingestion	Rat	LD50 3 180 mg/kg
Esters glycériques de colophane	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Esters glycériques de colophane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Copolymère acrylonitrile-1,3-butadiène -acide méthacrylique.	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Copolymère acrylonitrile-1,3-butadiène -acide méthacrylique.	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Butanone	Lapin	Irritation minimale.
Acétone	Souris	Irritation minimale.
Tétrahydrofuranne	Lapin	Irritation minimale.
Esters glycériques de colophane	Lapin	Irritation minimale.
Copolymère acrylonitrile-1,3-butadiène -acide méthacrylique.	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Butanone	Lapin	Irritant sévère
Acétone	Lapin	Irritant sévère
Tétrahydrofuranne	Lapin	Corrosif
Esters glycériques de colophane	Lapin	Moyennement irritant
Copolymère acrylonitrile-1,3-butadiène -acide méthacrylique.	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Tétrahydrofuranne	Homme et animal	Non sensibilisant
Esters glycériques de colophane	Cochon d'Inde	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Butanone	In vitro	Non mutagène
Acétone	In vivo	Non mutagène
Acétone	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Tétrahydrofuranne	In vitro	Non mutagène

3M(TM) PRIMAIRE SCOTCH(TM) 2262-H

Tétrahydrofuranne	In vivo	Non mutagène
Esters glycériques de colophane	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Butanone	Inhalation	Humain	Non-carcinogène
Acétone	Non spécifié	Multiple espèces animales.	Non-carcinogène
Tétrahydrofuranne	Inhalation	Multiple espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Butanone	Inhalation	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 14,7 mg/l	90 jours
Butanone	Inhalation	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 14,7 mg/l	90 jours
Butanone	Inhalation	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 8,8 mg/l	pendant la grossesse
Acétone	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Souris	NOAEL 11 298 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Ingestion	Certaines données positives concernant la reproduction mâle existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour entraîner la classification.	Rat	NOAEL 1 700 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Inhalation	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 5,2 mg/l	pendant l'organogénèse
Tétrahydrofuranne	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 782 mg/kg/day	2 génération
Tétrahydrofuranne	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 782 mg/kg/day	2 génération
Tétrahydrofuranne	Ingestion	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 305 mg/kg/day	2 génération
Tétrahydrofuranne	Inhalation	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 1,8 mg/l	pendant la grossesse
Esters glycériques de colophane	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 5 000 mg/kg/day	90 jours
Esters glycériques de colophane	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 5 000 mg/kg/day	90 jours

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Butanone	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	classification officielle	NOAEL Non disponible	
Butanone	Inhalation	irritation des voies	Certaines données positives	Humain	NOAEL Non	

3M(TM) PRIMAIRE SCOTCH(TM) 2262-H

		respiratoires	existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		disponible	
Butanone	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL Non disponible	non applicable
Butanone	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 1 080 mg/kg	non applicable
Acétone	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Acétone	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Acétone	Inhalation	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL 1,19 mg/l	6 heures
Acétone	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Cochon d'Inde	NOAEL Non disponible	
Acétone	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Tétrahydrofuranne	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Tétrahydrofuranne	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.		NOAEL Non disponible	
Tétrahydrofuranne	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Lapin	NOAEL 2,9 mg/l	4 heures
Tétrahydrofuranne	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	NOAEL 180 mg/kg	non applicable

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Butanone	Dermale	Système nerveux	Tous les données sont négatives.	Cochon d'Inde	NOAEL Non disponible	31 semaines
Butanone	Inhalation	Foie rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 14,7 mg/l	90 jours
Butanone	Inhalation	Coeur Système endocrinien os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique système immunitaire muscles	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 14,7 mg/l	90 jours
Butanone	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL Non disponible	7 jours
Butanone	Ingestion	Système nerveux	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 173 mg/kg/day	90 jours
Acétone	Dermale	des yeux	Certaines données positives existent, mais ces données ne	Cochon d'Inde	NOAEL Non disponible	3 semaines

3M(TM) PRIMAIRE SCOTCH(TM) 2262-H

			sont pas suffisantes pour justifier une classification.			
Acétone	Inhalation	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL 3 mg/l	6 semaines
Acétone	Inhalation	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL 1,19 mg/l	6 jours
Acétone	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Cochon d'Inde	NOAEL 119 mg/l	Pas disponible
Acétone	Inhalation	Coeur Foie	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 45 mg/l	8 semaines
Acétone	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 900 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Ingestion	Coeur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Ingestion	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 200 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 3 896 mg/kg/day	14 jours
Acétone	Ingestion	des yeux	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 3 400 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Ingestion	système respiratoire	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Ingestion	muscles	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg	13 semaines
Acétone	Ingestion	la peau os, dents, ongles et / ou les cheveux	Tous les données sont négatives.	Souris	NOAEL 11 298 mg/kg/day	13 semaines
Tétrahydrofuranne	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 0,6 mg/l	12 semaines
Tétrahydrofuranne	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 2,9 mg/l	12 semaines
Tétrahydrofuranne	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 0,6 mg/l	105 semaines
Tétrahydrofuranne	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL Non disponible	2 semaines
Esters glycériques de colophane	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 5 000 mg/kg/day	90 jours
Esters glycériques de colophane	Ingestion	Coeur la peau Système endocrine os, dents, ongles et / ou les cheveux sang moelle osseuse système	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 5 000 mg/kg/day	90 jours

3M(TM) PRIMAIRE SCOTCH(TM) 2262-H

		hématopoïétique système immunitaire muscles Système nerveux des yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire				
--	--	---	--	--	--	--

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Acétone	67-64-1	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	13 500 mg/l
Acétone	67-64-1	Algues vertes	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	2 574 mg/l
Acétone	67-64-1	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	5 540 mg/l
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Butanone	78-93-3	Poisson Medaka (Oryzias latipes)	Laboratoire	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Tétrahydrofur	109-99-9	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	2 160 mg/l
Tétrahydrofur	109-99-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	3 485 mg/l
Butanone	78-93-3	Algues vertes	Laboratoire	72 heures	Concentration	93 mg/l

3M(TM) PRIMAIRE SCOTCH(TM) 2262-H

					sans effet observé (NOEL)	
Butanone	78-93-3	puce d'eau	Laboratoire	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	100 mg/l
Tétrahydrofurane	109-99-9	Vairon de Fathead	expérimental	31 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	216 mg/l
Polymère acrylique	Confidentiel		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Copolymère acrylonitrile-1,3-butadiène - acide méthacrylique.	9010-81-5		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Tétrahydrofurane	109-99-9	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	1.5 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Butanone	78-93-3	Laboratoire Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	28 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Polymère acrylique	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	0 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Copolymère acrylonitrile-1,3-butadiène - acide méthacrylique.	9010-81-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acétone	67-64-1	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	96 % en poids	OCDE 301C
Butanone	78-93-3	Laboratoire Biodégradation	20 jours	Demande biologique en oxygène	89 % en poids	Autres méthodes
Tétrahydrofurane	109-99-9	expérimental Biodégradation	14 jours	Déplétion du carbone organique	99 % en poids	OECD 301A - DOC Die Away Test

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

3M(TM) PRIMAIRE SCOTCH(TM) 2262-H

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Polymère acrylique	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	expérimental Bioconcentrati e		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	<1.5	Autres méthodes
Copolymère acrylonitrile-1,3-butadiène - acide méthacrylique.	9010-81-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Butanone	78-93-3	Laboratoire Bioconcentrati e		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.29	Autres méthodes
Acétone	67-64-1	expérimental FBC - Autres		Facteur de bioaccumulation	0.65	Autres méthodes
Tétrahydrofurane	109-99-9	expérimental Bioconcentrati e		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.46	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinerer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

3M(TM) PRIMAIRE SCOTCH(TM) 2262-H

Code déchets EU (produit tel que vendu)

- 08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

La collecte des déchets doit être assurée par une entreprise agréée pour les déchets spéciaux, à l'occasion de quoi le code de déchet doit être mentionné. Vous trouverez une liste des entreprises correspondantes sous www.veva-online.ch.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

XT-8015-0123-7

ADR/RID: UN1133, Adhésifs, QUANTITE LIMITEE, 3., II , (E), Classification code ADR : F1.

CODE IMDG: UN1133, ADHESIVES, 3., II , IMDG-Code segregation code: NONE, LIMITED QUANTITY, EMS: FE,SD.

ICAO/IATA: UN1133, ADHESIVES, 3., II .

XT-8015-1474-3

ADR/RID: UN1133, Adhésifs, QUANTITE LIMITEE, 3., II , (E), Classification code ADR : F1.

CODE IMDG: UN1133, ADHESIVES, 3, II , IMDG-Code segregation code: NONE, LIMITED QUANTITY, EMS: FE,SD.

ICAO/IATA: UN1133, ADHESIVES, 3., II , LIMITED QUANTITY.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
Tétrahydrofuranne	109-99-9	Carc. 2	Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1
Tétrahydrofuranne	109-99-9	Canc.Cat.3	Règlement N° 1272/2008 (CE), Tableau 3.2

Statut global inventaires.

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA.

COV-Ordonnance: Soumis à taxe: 85 %

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH019	Peut former des peroxydes explosifs.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation oculaire.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges
H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Liste pertinente des phrases de risque

R11 Facilement inflammable
R19 Peut former des peroxydes explosifs.
R36 Irritant pour les yeux.
R37 Irritant pour les voies respiratoires.
R40 Effet cancérigène suspecté - Preuves insuffisantes.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Raison de la révision:

Raisons de la révision

Section 1: N° FDS (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Conformité REACH - L'information a été modifiée.

Section 13 : Code déchet européen - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.

Copyright - L'information a été modifiée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.

Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution (Titre) - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.

Section 8: TWA key - L'information a été modifiée.

A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Autres effets de santé (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.

Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.

Section 6: 6.4: Référence à d'autres sections (Titre) - L'information a été modifiée.

Reportez-vous aux sections 8 et 13 pour plus d'informations. - L'information a été modifiée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été modifiée.

Section 4: 4.1: Description des mesures de premiers soins (Titre) - L'information a été modifiée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. -
L'information a été modifiée.

Section 15: 15.1: Réglementations/Législations concernant la sécurité, santé et l'environnement spécifiques de la substance ou le mélange (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 1 : Titre Exposition unique peut provoquer des effets sur les organes cibles - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été ajoutée.

Description de légende - L'information a été ajoutée.

Valeurs limites biologiques : Description - L'information a été ajoutée.

Section 8: Environmental exposure controls heading - L'information a été ajoutée.

Section 8: Environmental exposure controls - L'information a été ajoutée.

Section 12: Avertissement de classification - L'information a été ajoutée.

Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été ajoutée.

Section 13: déclaration d'élimination suisse - L'information a été ajoutée.

Section 11: Danger par aspiration - L'information a été ajoutée.

Section 8: 8.1.1 Table valeurs limites biologiques - L'information a été ajoutée.

Section 8: Table des Valeurs Limites Biologiques - L'information a été ajoutée.

Section 8 : En tete colonne ingrédient table VLB - L'information a été ajoutée.

Section 8: En tete colonne Numéro CAS table VLB - L'information a été ajoutée.

Section 8 : En tete colonne agence Table VLB - L'information a été ajoutée.

Section 8 : En tete colonne paramètre table VLB - L'information a été ajoutée.

Section 8 : En tete colonne Speciment biologique Table VLB - L'information a été ajoutée.

Section 8: En tete colonne Moment de prélèvement table VLB - L'information a été ajoutée.

Section 8 : En tete colonne Valeur Table VLB - L'information a été ajoutée.

Section 8: en Tete colonne Mentions additionnelles Table VLB - L'information a été ajoutée.

Section 11: Texte Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Nom - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Route - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Organes cibles (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée- Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organes cibles (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Nom - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Route - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Espèces/organismes - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.
Section 8: Données sur les gants - Matériau - L'information a été ajoutée.
Section 8: Données sur les gants - Epaisseur - L'information a été ajoutée.
Section 8: Données sur les gants - Temps de pénétration - L'information a été ajoutée.
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été ajoutée.
Portection de la peau - gants recommandées - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été supprimée.
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été supprimée.
Section 11: Durée d'exposition (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été supprimée.
Section 11: Résultats des tests (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

3M Suisse: Les fiche de données de sécurité sont disponibles sur www.3m.com/ch